

Estimations des pertes économiques et de revenus dues à la pêche illégale

12 mars 2020

Un article publié dans *Science Advances* en février 2020 propose une estimation des impacts de la pêche illégale sur l'économie et les revenus de 143 pays, entre 1950 et 2014. Pour ce faire, sont mobilisées les données de la FAO et celles produites dans le cadre du projet de recherche *Sea around Us*, porté par l'université de la Colombie Britannique et rassemblant près de 400 collaborateurs.

Selon les hypothèses posées, concernant la part des captures classées comme illégales selon le type de pêche (industrielle ou artisanale), entre 8 et 14 millions de tonnes de poissons débarquées illégalement dans le monde (hors captures en haute mer) sont commercialisées chaque année : cela représente de 9 à 17 milliards de dollars US. Les pertes globales en matière de taxes seraient de 2 à 4 milliards de \$US. Celles pour les économies, incluant toutes les activités liées à la pêche, comme la transformation ou la réparation de bateaux, sont quant à elles estimées entre 26 et 50 milliards de \$US. Selon les auteurs, les acteurs publics comme privés auraient donc un intérêt économique clair à combattre sévèrement la pêche illégale.

Source : [Science Advances](#)